

Image not found or type unknown



Modification bornage après signature compromis de vente

Par **Syl222**, le **16/10/2010** à **10:39**

Bonjour, nous avons signé un compromis de vente avec un plan du terrain borné provisoirement signé par les propriétaires et nous même. Hors, hier lors du bornage définitif, les propriétaires ont fait déplacer une borne au géomètre sans notre accord ce qui nous empute le terrain de 600m² voir plus. Nous ne savons pas quoi faire ? Quel recours avons nous ? Merci de votre réponse. Cordialement.